47e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 43 23 OCTOBRE 1930

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Chronique de Théologie

§ III. — Théologie systématique

SOMMAIRE. I. **Théologie fondamentale.** — 1. *Apologétique*, par G. RABEAU. — 2. *Un coin d'apologétique objective*, par L. CHAPLAIN. — 3. *La Foi catholique et les Faits observés*, par J. JOOSSENS. — 4. *De vera Religione ; de Ecclesia Christi ; de Traditione et Scriptura*, par L. LERCHER, S. J. — 5. *De Revelatione christiana*, par H. DIECKMANN, S. J. — 6. *La certitude de l'existence de Dieu*, par R. LORTAL. — 7. *Les Merveilles de la vie*, par H. NICODÈME. — 8. *La vraie religion*, par le P. A.-A. GOUPIL.

II. **Théologie dogmatique spéciale.** — A) MARIOLOGIE. — 1. *La Vierge Marie, idéal et mère de la pureté*, par J. DE TONQUÉDEC, S. J. — 2. *Catéchisme populaire de la Médiation universelle de la Bienh. Vierge Marie ; Maria Mediatrix*, par le P. J.-M. BOVER, S. J. — 3. *Ist Maria die Mittlerin aller Gnaden ?* par J. UDE.

B) GRACE ET VERTUS. — 1. *De Gratia*, par H. LANGE, S. J. — 2. *La Grâce*, par R. MULARD, O. P. — 3. *L'Espérance*, par le P. LE TILLY, O. P. — 4. *De Virtutibus, de Sacramentis in genere, de singulis Sacramentis, de Novissimis*, par le P. LERCHER, S. J.

C) SACREMENTS. — 1. *Le Baptême, la Confirmation*, par le P. BOULANGER, O. P. — 2. *Eucharistie*, par A. D'ALÈS, S. J. — 3. *El sacrificio eucaristico de la ultima cena del Senor, segun el concilio tridentino*, par le P. ALONSO, S. J. ; *A propos d'un livre sur la Cène*, par le P. M. DE LA TAILLE, S. J. — 4. Du ministre extraordinaire du diaconat, à propos d'un article du R. P. Michel BAUERLE DE NEUKIRCH, O. F. M. — 5. *Le Mariage*, par le P. MISSEREY, O. P.

D) FINS DERNIÈRES. — *Les fins dernières de l'homme et du monde ; Le péché*, par le P. A.-A. GOUPIL, S. J.

E) OUVRAGE DE PORTÉE GÉNÉRALE. — *Summarium Theologiæ Dogmaticæ*, auctore Dr Joanne GSPANN.

III. **Post-Scriptum.** — Deux ouvrages sur S. Augustin : 1. *S. Augustin*, de P. CASTEL ; — 2. *Le chemin de la foi* d'après S. Augustin, du chan. DESPINEY ; — 3. *La pensée de S. Augustin sur la prédestination*, du P. Saint-Martin.

I. — Théologie fondamentale

1. Le problème apologétique s'est constamment renouvelé depuis cinquante ans. Si injustifiées qu'aient été les attaques dirigées contre l'apologétique traditionnelle, elles ont cependant abouti à un excellent résultat, celui de faire voir comment les critères externes de la vérité, en soi et logiquement suffisants, trouvent néanmoins un heureux, utile et parfois même nécessaire complément dans les critères internes, auxquels se réfère souvent, en fait, la psychologie humaine.

C'est la marche de cette apologétique intégrale que M. G. Rabeau esquisse dans le petit volume qui vient de paraître dans la « Bibliothèque des sciences religieuses [1]. » Il est intéressant de noter dès à présent la position adoptée par l'auteur. Il entend radicalement se séparer de ceux qui envisagent la démonstration du christianisme « comme un appareil dialectique et historique antérieur à l'exposé du dogme et séparé de lui, comme un théorème précède un autre théorème. » C'est là, affirme-t-il, se méprendre complètement sur la nature du christianisme et de la psychologie religieuse. Jésus propose son enseignement, affirme sa personnalité et, en même temps, exhibe ses titres à la créance de ses auditeurs. Mais ces titres sont en rapport étroit avec les antécédents, l'histoire religieuse, la manière de raisonner de ceux qu'il veut amener à lui. L'exemple est remarquable pour indiquer « que les vérités de Dieu ne peuvent s'insérer que dans des vérités humaines qui en rendent possible la preuve et qui en fournissent l'expression. » A dire vrai, c'est là, pensons-nous, le sort de tous les dogmes : leur affirmation est reçue, non seulement en ce qu'elle reflète l'expression d'une vérité divine, mais encore en ce que cette vérité est mise à notre portée en une traduction humaine, répondant aux conditions et aux besoins de notre intelligence et de notre être tout entier.

Cette position, assez nouvelle en sa forme, du problème apologétique a le grand avantage de manifester une continuité de valeur démonstrative entre ce qu'on est convenu d'appeler critères internes et ce que le concile du Vatican nomme critères externes. Elle donne plus de cohérence et d'unité à l'apologétique « intégrale » et met en relief la double valeur, logique et psychologique, de cette apologétique.

L'œuvre apologétique consiste donc à établir, par les miracles, par les prophéties, par les autres arguments susceptibles de mettre en lumière le surnaturel, que l'Eglise dit vrai, que Jésus-Christ est son fondateur et qu'il est Dieu ; elle consiste aussi à déterminer psychologiquement ce qu'est

1 « Bibliothèque catholique des sciences religieuses. » Apologétique, par Gaston RABEAU, professeur à l'Ecole Masséna de Nice. — In-12 de 176 p., 12 f. — Paris, Bloud et Gay (1930).

la foi et les conditions de sa diffusion. Mais cette apologétique tout objective risque de demeurer inopérante à l'égard des indifférents. Il faut donc rendre préalablement impossible l'attitude d'indifférence. Une « préapologétique » s'impose, qui décèle la contradiction interne d'une pensée indifférente au problème religieux. La méthode à employer consistera à passer en revue les connaissances que nul ne néglige et à montrer que ces connaissances impliquent connaissance de la religion. Et cette préapologétique, à son tour, ne sera pas opérante à l'égard de tous. Seuls, en effet, ceux qui étudient et qui savent seront atteints par elle. Les autres, qui n'ont pas le temps ou le goût d'étudier, diront qu'ils l'ignorent et qu'elle ne les concerne pas. Il faut leur montrer que l'obligation d'une recherche religieuse tient à la nature même de la vie humaine et surgit des profondeurs de l'âme.

Ces remarques permettent d'établir la marche logique d'une apologétique vraiment convaincante et constructive. On montrera tout d'abord que le problème religieux est nécessairement posé par la science historique, sociologique, psychologique ; que la vie elle-même, avec tout ce qu'elle comporte de peines, de difficultés, de besoins, de tentatives, suppose agissante une inspiration spirituelle, dont une réflexion attentive fait bientôt percevoir la direction générale et le terme suprême qui sollicite l'âme. Ici s'intercale, dans la démonstration apologétique, l'affirmation d'une religion surnaturelle, concrétisée en fait dans le catholicisme. Cette affirmation ne ressuscite pas l'apologétique, condamnable et condamnée, de l'immanence. L'auteur prend soin (p. 118) de situer nettement sa position : « Pour qui cherche, par la science, une explication originale des faits religieux ; pour qui constate, en sa propre insuffisance, le besoin d'un Dieu qui le sauve, une religion surnaturelle, au sens plein du mot, est *vraisemblable*, et *il doit s'attendre* (c'est nous qui soulignons) à la trouver incorporée dans une Eglise, glorifiée en ses saints, certifiée par des miracles, et revendiquant pour elle la possession de la vérité absolue. » Or, c'est la religion catholique, et elle seule, qui se déclare absolument surnaturelle et peut en présenter les garanties. Celui qui cherche la religion surnaturelle n'a donc pas à porter son enquête ailleurs.

De l'Eglise d'aujourd'hui, ainsi reconnue et déjà acceptée, il ne s'agit plus que de remonter, par la continuité de la tradition, jusqu'à l'Eglise primitive, jusqu'à l'Eglise de Jésus, jusqu'à Jésus lui-même. En quelques pages (136-142), l'auteur indique, d'un trait incisif et sûr, le défaut des théories protestantes qui attaquent et nient la continuité de la tradition à l'âge apostolique. « Aujourd'hui, dit-il avec raison, la belle démonstration entreprise par Mgr Batiffol ne soulève guère de réclamations, du moins jusqu'au premier siècle. Si nous laissons de côté les développements périphériques, il appert aisément que le noyau du dogme est le même entre la fin du premier siècle et le quatrième » (p. 136). C'est donc à la fin du Ier siècle que nos adversaires entendent porter la contradiction : contre Sohm, Harnack, Gunther Holstein, il s'agit de démontrer que l'Eglise de Clément, l'Eglise de Paul n'est pas une Eglise se développant au hasard des circonstances et des forces humaines, mais qu'elle est bien l'Eglise voulue, prévue, constituée par Jésus qui lui a dit : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Ainsi parvenus à Jésus-Christ, fondateur de l'Eglise catholique, les hommes de bonne volonté reconnaîtront facilement en lui le Messie, Rédempteur des hommes et Fils de Dieu. De cette dernière étape, l'auteur se contente de poser les jalons, renvoyant, pour la démonstration totale, au livre du P. de Grandmaison.

Telle est cette belle esquisse, où l'on admirera surtout l'extrême souci de M. R. d'adapter l'apologétique à toutes les exigences des esprits contemporains. Au fond, ce souci fut celui des apologistes de tous les âges ; mais les conditions actuelles s'étant profondément modifiées, il est de plus en plus nécessaire d'orienter l'apologétique en un sens conforme à ces conditions. *Non nova*, certes : M. R. le sait autant que qui que ce soit ; *sed nove ;* et il y a, sans contredit, pleinement réussi.

2. Le titre modeste du livre de M. Louis Chaplain [1] montre que l'auteur n'entend n'aborder que quelques aspects de l'apologétique objective : « Nous avons borné notre horizon à un petit coin très limité... Après nous être attaché à la démonstration de l'historicité intégrale des Evangiles, c'est-à-dire après nous être placé sur un terrain solide, nous trouverons des preuves irréfutables de notre foi et dans la disproportion inouïe, inexprimable, surnaturelle en un mot, entre les moyens employés, les obstacles vaincus, les résultats obtenus pour l'établissement du christianisme, et dans la conservation providentielle et la réalisation éclatante des prophéties antérieures à l'apparition du Christ sur la terre, ainsi que des prédictions contenues dans le Nouveau Testament. » Ce sont là quatre chapitres, extrêmement intéressants, de l'apologétique objective, et que l'on trouve exposés avec une conviction entraînante et une logique pressante. Un dernier chapitre montre comment, du côté catholique, les preuves présentées s'affirment en une synthèse et une objectivité que nul esprit de bonne foi ne saurait contester, tandis que, du côté incroyant, les critiques soulevées ont constamment varié sous l'influence des systèmes philosophiques et des discussions. Cette seule constatation suffirait à montrer que la vérité chrétienne doit s'imposer à tous ceux que n'aveugle pas le préjugé.

[1] Louis CHAPLAIN, intendant militaire honoraire de 1re classe. *Un coin d'apologétique objective.* — In-12 de XVI-240 p. — Paris, Beauchesne (1929).

3. M. J. Joossens, dans *la Foi Catholique et les Faits observés* [1], étudie et expose les « Preuves de la Religion, basées sur les faits et mises à la portée de tous, avec la réponse à toutes les objections. » Ce sous-titre pourrait paraître quelque peu prétentieux, si nous n'étions dûment avertis par l'auteur qu'il s'agit simplement « de vulgariser les principales preuves de la divinité de l'Eglise catholique. » Et encore, ce ne sont que les preuves « à la portée de tous, » basées sur les faits observés.

Ouvrage de vulgarisation, voilà donc le caractère du livre. Nous ajouterons : de bonne et saine vulgarisation, où la limpidité et la logique de la pensée se reflètent pour ainsi dire matériellement dans la perfection de la disposition typographique. « Nous avons tâché, écrit l'auteur, de rendre notre travail clair, concis, solide, actuel. » On peut affirmer qu'il a atteint ce but. On n'y cherchera pas, sans doute, toutes les nuances et tous les détails qu'exigeraient des discussions approfondies : l'auteur s'est borné à l'essentiel. Il nous en avertit expressément. Ne lui demandons pas autre chose.

Le livre de M. J. serait un excellent manuel d'apologétique pour l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement secondaire; il pourrait, du moins, servir de texte à expliquer et à développer.

4. L'*Ami* a déjà signalé la publication des tomes II et III des *Institutiones theologicæ dogmaticæ* du R. P. Lercher, S. J., professeur à l'Université d'Insprück (1926, p. 64; 1927, p. 311). Le tome I, qui contient la théologie fondamentale, a vu le jour en 1928 [2]. Il se divise naturellement en trois parties : *De vera Religione, de Ecclesia Christi, de Traditione et Scriptura.* L'auteur donne pour but à la théologie générale la préparation de la théologie spéciale. Son objet formel est donc la démonstrabilité historique et philosophique du fait de la révélation. Il la définit : « la science de tout ce qui est connaissable ou démontrable par des arguments historiques et philosophiques, dans le fait de la Révélation. » Ainsi, la théologie fondamentale est naturellement tripartite : démonstration de la religion chrétienne, révélée de Dieu; institution de l'Eglise par Jésus-Christ ; sources de la révélation. Division classique, qu'adoptent presque tous les manuels.

On a souvent discuté de la méthode de la théologie fondamentale. Si cette théologie n'est que l'apologétique, sa méthode devrait être purement rationnelle. Si elle doit être une vraie théologie, sa méthode sera principalement l'argument d'autorité. A notre connaissance, aucun auteur n'a su encore prendre nettement parti. S'il fallait déclarer ici notre sentiment, nous dirions que la *théologie* dite fondamentale ne doit pas être autre chose que la théologie de la Révélation et la théologie de l'Eglise, que sa méthode doit être proprement théologique, la crédibilité de ces deux dogmes devant être démontrée à part, mais rationnellement, comme toute crédibilité. Le P. Lercher n'accuse pas une décision aussi nette : tout en reconnaissant que la « théologie-apologétique » souffre quelque peu de l'emploi d'une double méthode, il se résigne à cette dualité, pensant y trouver un avantage pratique supérieur aux inconvénients.

Rien de bien nouveau dans le corps de l'ouvrage. Le livre I, *De vera Religione,* traite successivement du miracle et de la prophétie, puis du témoignage du Christ et de sa divinité. Le livre II étudie l'Eglise, sa constitution, ses notes, son pouvoir. Le chapitre relatif à l'infaillibilité pontificale mérite une mention particulière; mais ici se fait sentir davantage le vice de la méthode : les thèses sur l'infaillibilité sont tantôt apologétiques, tantôt théologiques. Ne serait-il pas désirable qu'on distinguât nettement — comme l'a fait le cardinal Billot dans son traité *De Ecclesia,* — l'aspect proprement théologique de la démonstration de la crédibilité ? Le dernier livre traite de la Tradition et de l'Ecriture, avec une analyse quelque peu superficielle de l'acte de foi.

Le principal mérite de la théologie du P. Lercher est la clarté.

5. Les deux volumes du traité *De Ecclesia* du P. Hermann Dieckmann (voir *Ami* 1925, p. 554 ; 1926, p. 468) appelaient un complément : nous l'avons aujourd'hui en un volumineux traité *De Revelatione christiana* [1]. Le sous-titre indique deux études « philosophico-historiques, » sur la *Révélation* et le *Christ, envoyé divin.* L'expression « études philosophico-historiques » semble marquer qu'il s'agit ici, non d'une théologie proprement dite, mais d'une introduction rationnelle à la théologie. La méthode employée n'est pas pourtant strictement rationnelle : elle s'attache aux enseignements positifs de l'Eglise et retombe, quoique à un degré moindre, dans la dualité déjà observée à propos de l'ouvrage du P. Lercher.

Disons immédiatement que ce nouveau volume du P. Dieckmann, tout comme les deux précédents, se distingue par une documentation sérieuse qui en fait un instrument de travail de première valeur. Il soutient facilement la comparaison avec le *De Revelatione* en deux volumes du P. Garrigou-Lagrange ; sur plusieurs points même, parce que plus récent, il le complète.

Les questions s'y succèdent en un ordre parfaitement logique : une longue introduction

[1] M.-J. Joossens. La Foi catholique et les faits observés. — In-8° de 240 p., 7 f. 50. — Paris, Beauchesne ; Bruxelles, Dewit.

[2] *Institutiones Theologiæ Dogmaticæ in usum scholarum,* auctore Ludovico Lercher, S. J. : De vera Religione ; De Ecclesia Christi ; De Traditione et Scriptura. — In-8 de 658 p. — Insprück, Rauch.

[1] De Revelatione christiana. *Tractatus philosophico-historici, quos scripsit Hermannus* Dieckmann, S. J. — In-8 de XXII-694 p., 20 mk. (relié 22 mk.). — Fribourg-en-Brisgau, Herder.

(pp. 1-82) expose les notions préliminaires concernant la théologie en général, la théologie fondamentale en particulier, sa méthode, ses relations avec la théologie dogmatique et les autres sciences, l'origine et les progrès contemporains de la théologie fondamentale.

Le premier traité s'attache aux problèmes relatifs à la révélation (pp. 83-328). Un chapitre préliminaire expose les aspects historique, métaphysique, psychologique de la religion, montre la nécessité de pratiquer une religion et de rechercher la vraie religion. On aborde ensuite de front la question de la Révélation, dont il convient tout d'abord de dégager la vraie notion des fausses conceptions que s'en sont faites les sensistes, partisans de la pure expérience religieuse et, à leur suite, les modernistes. De là, l'auteur s'avance sur le terrain classique de la possibilité de la révélation, de la possibilité et de l'existence des mystères, de leur cognoscibilité, de la nécessité morale et absolue d'une révélation, de la dignoscibilité, à l'aide des critères internes et externes, de cette révélation (notamment à l'aide des miracles). Terrain classique, disons-nous, et commun à tous les traités *De vera Religione ;* mais ici, terrain exploré, défriché, cultivé avec un soin, une attention, une précision qu'on trouve difficilement ailleurs [1].

Le deuxième traité étudie Jésus-Christ, envoyé divin (pp. 328-675). Il s'agit, on le sait, de porter un jugement sur la mission du Christ, et, par voie de conséquence, sur sa personnalité divine. On s'appuie tout d'abord sur le témoignage que le Christ s'est rendu à lui-même, à sa personne, à sa mission et à l'œuvre qu'il a dû accomplir en raison même de cette mission ; on examine ensuite le bien-fondé des assertions formulées par Jésus et le droit qu'il avait de se rendre à lui-même et à son œuvre un tel témoignage.

Mais une question préalable se pose, que plus d'un auteur contemporain a impudemment soulevée, la question de l'existence historique de Jésus. Le P. D. rappelle combien le fait de cette existence est incontestable, appuyé qu'il se présente sur les plus authentiques témoignages. Ce problème préliminaire une fois résolu, on peut étudier la messianité de Jésus, à la double lumière des prophéties messianiques et des affirmations du Christ lui-même ; puis sa divinité, dont l'affirmation s'accentue progressivement dans le récit évangélique ; enfin, sa mission très spéciale quant à l'enseignement religieux qu'il apporte aux hommes.

Le bien-fondé des assertions de Jésus est démontré à l'aide des critères externes habituels : réalisation des prophéties messianiques, accomplissement de nombreux miracles (d'ordre intellectuel dans la doctrine enseignée, d'ordre moral dans la sainteté pratiquée, d'ordre physique dans les faits extraordinaires provoqués par la puissance de Jésus). L'ouvrage se clôt par l'étude du miracle des miracles, la résurrection du Christ d'entre les morts, étude qui s'efforce de ne laisser dans l'ombre aucun des aspects du problème.

Si le nouvel ouvrage du P. D. accuse peut-être moins d'originalité que le *De Ecclesia,* néanmoins, par son érudition de bon aloi, par ses innombrables références aux auteurs même les plus récents, par l'ampleur de certaines discussions nécessaires, et par une mise au point peu commune de toutes les questions, il se place parmi les meilleurs que nous connaissions et s'impose à tout théologien désireux de se tenir au courant des progrès de l'apologétique.

Comme dans le *De Ecclesia,* les notes sont rejetées à la fin des chapitres et deux index (scripturaire et « noms et matières ») terminent le volume.

6. La certitude de l'existence de Dieu [1] est des vérités fondamentales qui appartiennent aux *præambula fidei* et, à ce titre, sont présupposées par la théologie fondamentale. En écrivant sa lumineuse brochure, M. Lortal n'a pas d'autre ambition que de montrer quelle certitude, même métaphysique, comportent les preuves classiques de l'existence de Dieu. Il a pensé notamment qu'après la critique présentée par le cardinal Billot de la preuve par l'ordre *moral,* il était nécessaire de montrer dans quelle mesure elle pouvait encore être utilisée. Nous pensons que le cardinal Billot serait d'accord avec M. Lortal au sujet de la preuve par l'*ordre* moral ; car il n'a jamais attaqué comme insuffisante que la preuve tirée de l'*obligation* morale (*Ami* 1923, p. 295 et 453) ; ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

« Votre brochure, écrit à l'auteur le vénéré M. Tanquerey, ne se lira pas comme un roman. Mais les esprits sérieux qui auront le courage de vous suivre jusqu'au bout en seront récompensés. Ils y trouveront une synthèse puissante, où toutes les preuves sont reliées entre elles et ramenées à l'unité ; des arguments qui, dans leur brièveté, sont poussés à fond ; une certitude plus profonde résultant de leur enchaînement logique ; une clarté lumineuse, fruit de distinctions réelles et bien exposées » (p. 8).

7. *La preuve finaliste de l'existence de Dieu* [2] est mise en relief par M. l'abbé H. Nicodème, curé à Nouvelles-les-Mons (Belgique), dans une brochure dont la forme populaire ne saurait faire oublier la valeur scientifique. L'auteur y démontre que Dieu est nécessaire pour expliquer la vie, les fonctions organiques et les manifestations de l'âme spirituelle. Et les conclusions pratiques —

[1] On s'étonnera néanmoins de ne pas trouver cité, à propos du miracle, le beau livre du P. de Tonquédec, *Introduction à l'étude du Merveilleux et du Miracle,* Paris, 1916.

[1] **La Certitude de l'existence de Dieu**, par R. LORTAL, P. S. S., prof. au grand séminaire d'Avignon. Lettre-Préface de M. Ad. Tanquerey. — In-12 de 64 p., 4 f. 40 (franco). — Avignon (1930), Aubanel Fils Ainé, 15, Place des Etudes.

[2] Abbé H. NICODÈME. **Les Merveilles de la Vie.** *Preuve finaliste de l'existence de Dieu.* — In-8 de 128 p., 6 f. belges. — En vente chez l'auteur, chèque-postal n° 98.448.

au point de vue religieux — s'imposent. Les trois derniers chapitres donnent un bon exposé théologique de la question du transformisme, de l'origine de l'homme, de l'antiquité de l'homme. On ne saurait trop recommander la diffusion de cette excellente brochure.

8. Le R. P. Goupil [1] complète peu à peu son excellent « Cours supérieur de religion, » lequel est, en vérité, une théologie exacte et précise, écrite en excellent français et mise à la portée des esprits moyens désireux de s'instruire.

Le traité de *La vraie religion* ouvre logiquement la série des traités théologiques. Les deux sous-titres : *Religion et révélation, Jésus-Christ l'envoyé de Dieu,* en indiquent le contenu. On retrouve ici la matière et aussi l'ordre habituels de cet enseignement : d'abord les questions générales sur la religion et la révélation ; ensuite l'étude particulière et positive du fait historique de la révélation chrétienne par Jésus, Messie et Fils de Dieu. Nous sommes en face d'un exposé clair et solide de la doctrine classique.

Une place importante a été faite à plusieurs questions. L'auteur insiste spécialement sur le grave problème de *la possibilité de la révélation surnaturelle,* afin de prouver, contre les négations audacieuses du rationalisme, la capacité de la nature humaine à recevoir, sans en être écrasée, ni surtout « diminuée, » ce bienfait divin. Mais, d'autre part, contre les prétentions immanentistes, il a montré que si l'élévation de la nature humaine est possible, convenable, souverainement désirable, elle ne saurait être exigée par cette nature. Deux autres questions ont été également étudiées avec un soin particulier et ont reçu un long développement : *le miracle* et *la prophétie*. Sur la possibilité et la nature du miracle, il convenait de faire toute la lumière possible. L'argument des prophéties a été présenté, selon la méthode actuelle, d'ensemble et dans son ampleur historique et doctrinale.

Il était difficile de présenter un enseignement aussi ardu en si peu de pages et d'une façon aussi satisfaisante.

II. — Théologie dogmatique spéciale

A) Mariologie

1. Il y a quelques années, le P. J. de Tonquédec, S. J., avait écrit pour les jeunes gens une brochure où la Sainte Vierge était présentée comme la Mère des hommes, selon la grâce : *Voilà votre Mère. Aux jeunes gens, pour leur faire aimer la Sainte Vierge*. Dans une nouvelle brochure [2], il montre en elle « la vierge, » c'est-à-dire l'idéal de la pureté créée. Cet ouvrage, conçu comme le

[1] P. Aug.-Alexis Goupil, S. J. **La vraie religion** : *Religion et révélation ; Jésus-Christ l'envoyé de Dieu*. In-8 de 150 p., 15 fr. ; Paris, Giraudon.

[2] **La Vierge Marie, idéal et mère de la pureté**, par Joseph de Tonquédec. — In-8 de 32 p., 2 f. (franco, 2 f. 50). — Paris, Beauchesne (1930).

précédent, comprend d'abord un exposé doctrinal, très simple et accessible à tous, qui résume tout l'enseignement de l'Eglise sur la sainteté négative et positive de Marie et sur son influence purifiante ; puis une « pièce justificative, » contenant en abrégé les enseignements de l'Evangile, de la Tradition, des théologiens, du Magistère ecclésiastique sur la pureté de la Sainte Vierge.

2. Le P. Joseph M. Bover, S. J., a édité l'an dernier, chez Beyaert, un *Catéchisme populaire de la Médiation universelle de la Bienheureuse Vierge Marie* (in-16, 79 p.). L'initiative de ce catéchisme est due au cardinal Mercier. Le travail « a été élaboré et achevé avec l'aide de ses précieux conseils et l'encouragement de sa haute approbation. » L'auteur y expose le fait et la nature de la médiation universelle, la coopération de Marie à l'œuvre de la Rédemption, son intercession actuelle au ciel. Le dernier chapitre expose ce qu'il faut entendre par la maternité spirituelle de Marie et quel lien unit cette maternité à la médiation universelle. Deux appendices : l'un, historique, sur la dévotion à Marie médiatrice ; l'autre, ascétique, indiquant les éléments constitutifs de cette dévotion, son application à la vie chrétienne, son harmonie avec les autres dévotions.

Le même auteur a publié cette année, dans les *Ephemerides Lovanienses,* une étude patristique, aujourd'hui tirée à part [1], où sont recueillis soigneusement les témoignages de l'antiquité chrétienne accordant à la Sainte Vierge le titre de « médiatrice. » Le P. B. entend ne pas poursuivre son enquête après le XIVe siècle ; tous les témoignages recueillis sont donc antérieurs à cette époque. Mais, tandis que chez les Latins on ne remonte pas plus haut que S. Ildefonse de Tolède, chez les Orientaux nous trouvons les précieux témoignages de S. Ephrem, de S. Epiphane, de Théodoret, etc. Cette étude sera pour les théologiens un excellent indicateur et complétera heureusement le beau livre de M. Bittremieux (voir *Ami* 1927, p. 314) [2].

3. Tous les théologiens ne sont pas complètement d'accord sur le sens et surtout la portée à accorder à la médiation « universelle » de Marie. D'Autriche nous est parvenue une étude dogmatico-critique à ce sujet. L'auteur est le Dr Ude, de l'Université de Gratz [3]. Pour M. Ude, la médiation de Marie est simplement morale, par sa prière

[1] **Maria Mediatrix.** *Patrum veterumque scriptorum testimonia in quibus « mediatricis » titulus adhibetur,* collegit, ordinavit, illustravit P. Joseph M. Bover, S. J. — In-8 de 26 p. — Bruges, Beyaert.

[2] Rappelons qu'en 1928, M. Bittremieux a eu l'heureuse idée de réunir en un volume les principaux enseignements de Léon XIII sur la Sainte Vierge, **Doctrina Mariana Leonis XIII**, in-8 de 172 p., Bruges, Beyaert. Deux parties : 1° exposé doctrinal de la médiation mariale ; 2° collation des textes tirés des encycliques de Léon XIII et de ses successeurs. Recueil extrêmement précieux.

[3] Dr J. Ude. **Ist Maria die Mittlerin aller Gnaden ?** *Eine dogmatischkritische Unersuchung.* — In-8 de 164 p. — Brixen, Weger (1928).

d'intercession. La Vierge ne peut donc transmettre ni l'infusion, ni l'accroissement de la grâce sanctifiante ; mais elle peut être médiatrice de secours surnaturels. Les hommes, objet de cette médiation, sont uniquement ceux qui vivent actuellement sur la terre ; la médiation de Marie ne s'étendant ni aux âmes du purgatoire ni à ceux qui ont vécu avant elle. Enfin, on ne saurait affirmer avec certitude que cette médiation de Marie s'étend à chacune des grâces que nous recevons de Dieu. La deuxième partie examine les textes sur lesquels on prétend appuyer le caractère traditionnel de la doctrine de la médiation. L'auteur examine ceux qu'a recueillis le P. Ch. Pesch dans son ouvrage *Die selige Jungfrau Maria, die Vermittlerin aller Gnaden* (Fribourg-en-B., 1923, Herder). La brochure du P. Bover a montré combien incomplet et insuffisant est le recueil pris comme point de départ par Ude. Néanmoins cette étude sera utile parce qu'elle obligera les théologiens à être plus exigeants et dans les preuves qu'ils apportent et dans les déductions qu'ils proposent.

B) Grace et vertus infuses

1. S'inspirant de Ch. Pesch et de Bl. Beraza (*Tractatus de gratia Christi*, Bilbao, 1926), le R. P. Lange, S. J., professeur au scolasticat de Valkenbourg, publie chez Herder un volumineux et très remarquable traité de la Grâce, dans lequel il nous livre un enseignement personnel trois fois déjà revu, limé, précisé [1]. C'est dire avec quel soin cette édition a été préparée. Rarement nous avons vu un manuel où les idées s'enchaînent avec plus de logique, soient exposées avec plus de clarté, se rattachent mieux à leurs fondements scripturaires et traditionnels. Une disposition typographique parfaite facilite singulièrement la lecture du texte et l'on peut sans exagération affirmer que documentation et références ont reçu une mise au point aussi complète qu'exacte.

C'est bien dans les questions controversées de la grâce qu'un recenseur, s'il veut être juste et impartial, doit faire abstraction de ses préférences personnelles pour n'envisager que la façon dont l'auteur présente son système particulier. Le patronage de Ch. Pesch et de Bl. Beraza indique les tendances du P. Lange. Son traité accueille avec faveur les opinions que l'école thomiste a coutume de rejeter (disposition naturelle négative à la grâce ; grâce actuelle identifiée avec les actes surnaturels ; explication moliniste de la grâce suffisante et de la grâce efficace, etc.). Mais, outre que le P. Lange use d'un droit que nul ne peut songer à lui contester, il faut hautement déclarer que ses opinions sont proposées avec tant de nuances, tant de modération, tant de force persuasive, tant de respect de l'opinion d'autrui, que ses adversaires agiront sagement en lisant avec attention des thèses qu'ils sont à coup sûr libres de rejeter, mais où ils trouveront certainement matière à réflexion.

De plus en plus, les théologiens contemporains, sans négliger l'étude de la grâce actuelle et des problèmes obscurs qui s'y rattachent, font une large part aux questions relatives à la grâce sanctifiante et à l'épanouissement de la vie surnaturelle dans les âmes. Il faut se réjouir de cette très heureuse orientation, dont le meilleur résultat est de diriger davantage les étudiants ecclésiastiques vers les problèmes de théologie ascétique et mystique, dont le traité de la grâce habituelle et des vertus infuses est le fondement dogmatique. Le P. Lange s'est avancé dans cette voie, et il l'en faut féliciter, tout en regrettant cependant qu'il ait cru devoir si rapidement esquisser (on écrirait presque : esquiver) la question si intéressante et si utile, pour la vie spirituelle, de l'accroissement de la grâce et des vertus (n. 484), et s'engager si peu avant dans celle des conditions du mérite *de condigno* (n. 721-728).

L'ouvrage est divisé en sept sections de grandeur et d'importance inégales. L'ordre suivi est, à peu de chose près, celui de la *Somme*, I-II, q. 109-113. Après un préambule historique sur les hérésies pélagiennes et semipélagiennes, l'auteur expose la doctrine catholique touchant la nécessité de la grâce (sect. 1). Il aborde ensuite l'enseignement et les controverses théologiques relativement à la gratuité et au caractère surnaturel de la grâce (sect. 2). Vient, en troisième lieu, la question si intéressante de la justification : comment la justification se réalise dans l'âme ; quels dons surnaturels elle y apporte ; comment on l'accroît ou on la perd (sect. 3). A la sect. 4 se rattachent les discussions concernant la nature de la grâce actuelle. Plus de cent pages (sect. 5) sont consacrées à l'irritante et insoluble question de la grâce suffisante et de la grâce efficace : l'auteur est nettement moliniste et enseigne la prédestination *post prævisa merita*. Les deux dernières sections étudient la distribution de la grâce (avec quelques notions sur la volonté salvifique) et le mérite.

Tout en louant, et très sincèrement, comme nous l'avons fait, l'ouvrage du P. Lange, il nous est permis d'affirmer que néanmoins subsistent nos préférences thomistes. Le théologien jésuite n'a pu nous convaincre.

Dans le domaine des opinions, où doit, avec le plus grand respect de la pensée d'autrui, régner la plus large et déférente liberté, nous ne hasarderons qu'une remarque, d'ordre général. Cette remarque se réfère à une conception assez inédite de l'accord de la liberté et de la « grâce actuelle » et, par voie de conséquence, à un système possible s'accommodant des principes soit thomistes, soit molinistes. Le P. Lange accepte d'ailleurs cette manière de voir (n. 521) ; mais nous eussions

[1] De Gratia, *Tractatus dogmaticus*, quem scripsit Hermannus Lange, S. J. — In-8 de xiv-612 p., 18 mk (relié 20 mk). — Fribourg-en-B., Herder (1930).

aimé qu'il la développât avec l'ampleur qu'elle mérite.

Les théologiens catholiques acceptent unanimement que la grâce actuelle consiste en des illuminations de l'intelligence, en des mouvements de la volonté gratuitement provoqués par Dieu pour connaître, vouloir, faire quelque chose d'utile à notre salut. Ces illuminations de l'esprit, ces poussées de la volonté sont réalisées en nous par une cause extérieure active, efficiente, c'est-à-dire par une action divine nous élevant à l'ordre de la vie surnaturelle. En tout cela, accord complet.

Or, voici, entre cent, un point âprement discuté par les auteurs. La première illumination, la première motion de la grâce produisent en nous des actes indélibérés. L'activité divine en notre âme débute toujours ainsi par une sorte de « prédétermination, » au sens le plus strict du mot, vers le vrai ou vers le bien. Mais ce premier acte, indélibéré, de l'intelligence ou de la volonté, n'est pas encore un acte méritoire, puisqu'il n'est pas encore accompli avec le concours de notre libre arbitre. L'acte méritoire de la vie éternelle se produira ultérieurement, quand notre volonté libre déterminera notre intelligence à un acte de foi ou se déterminera elle-même au bien. Or, un problème se pose ici. Cet exercice de notre liberté vers un acte ultérieur est un passage de la puissance à l'acte : il requiert donc, physiquement, le concours divin. En quoi consiste ce nouveau concours divin ? Beaucoup de théologiens, appartenant d'ailleurs aux écoles les plus adverses, y voient une grâce actuelle proprement dite. Et beaucoup en concluent que cette nouvelle grâce constitue précisément la grâce efficace, qui se distingue ainsi numériquement et entitativement de la grâce suffisante.

Eh bien ! en toute sincérité, on peut se demander si telle est la vérité, si même c'est la pensée de S. Thomas. *Voluntas non secundum idem movet et movetur, nec secundum idem est in actu et in potentia, sed in quantum actu vult finem, reducit se de potentia in actum respectu eorum quæ sunt ad finem, ut scilicet actu ea velit* (I-II, q. 9, a. 3, ad 1um). Or, le mouvement indélibéré de la grâce a déjà placé la volonté en face du bien, de la fin à atteindre. La volonté n'a donc plus besoin d'être mue *d'une façon déterminée et spéciale* vers ce bien : il suffira que librement elle s'emploie à atteindre effectivement ce bien ou cette fin par les moyens propres à l'y conduire. Simple exercice de la liberté par rapport à un acte déjà spécifié. Nous pensons qu'une *grâce* nouvelle n'est pas nécessaire pour permettre l'exercice de cette liberté : LE CONCOURS ORDINAIRE ET GÉNÉRAL DE DIEU SUFFIT. La grâce, d'ordre spécifiquement surnaturel, ne serait nécessaire que dans la mesure où il faudrait recourir à elle pour expliquer le caractère surnaturel de l'acte libre. Mais ce recours est absolument inutile, car la motion surnaturelle qui a produit dans la volonté le premier acte indélibéré agit encore ; c'est par son influence que la volonté est dirigée vers le bien. Donc, même chez les pécheurs destitués de la vie surnaturelle, le second acte, délibéré, demeure sous l'influence de la grâce actuelle et, par là, en retire un caractère surnaturel. Reste simplement à expliquer physiquement le passage de puissance à acte ; et ici, le concours divin ordinaire suffit.

Mais si aucune motion nouvelle de la grâce n'est requise, même chez les pécheurs, pour l'acte délibéré, il faut en conclure que la grâce actuelle en elle-même est toujours de même nature, soit qu'elle ait, soit qu'elle n'ait pas son dernier effet, qui est le consentement de la volonté ; tout comme l'efficacité des sacrements reste intacte, même quand, par un obstacle du sujet, ils ne produisent pas la grâce dans son âme. Et, du coup, nous supprimons toute controverse et toute difficulté relatives à la distinction de la grâce purement suffisante et de la grâce efficace. Une seule difficulté, une seule controverse subsiste, mais on la reporte à son véritable objet, l'accord de la liberté et de la motion divine. Et c'est ici que le thomisme, que nous paraissions contredire il n'y a qu'un instant (tout aussi bien d'ailleurs que le molinisme), peut reprendre tous ses droits, selon l'explication qu'on entend apporter à cet aspect du problème de la liberté humaine. Dans l'explication thomiste de notre système, la grâce efficace serait donc la motion surnaturelle à laquelle, pour réaliser le consentement de la volonté, est jointe, en vertu du décret divin, la motion ordinaire dans le sens de l'acquiescement libre de la volonté. Certes, il ne faut pas le dissimuler, et nous l'avons dit tout à l'heure, la difficulté *quant à la liberté reste entière ;* mais la controverse est replacée sur le plan qu'elle n'aurait jamais dû quitter, le plan du gouvernement divin, libérant ainsi d'une façon complète le plan très spécial de la grâce. Et, par là, la théologie de la grâce est singulièrement simplifiée.

2. C'est pourquoi le traité de la grâce, tel que l'a conçu S. Thomas antérieurement aux controverses protestantes, jansénistes et molinistes, est extrêmement simple et court. Le R. P. Mulard, O. P., dans l'*Avant-Propos* de sa traduction du *Traité de la Grâce*[1] de S. Thomas, en fait lui-même la constatation. « C'est, dit-il, ce *Traité de la Grâce,* tel que S. Thomas l'a conçu, bref et concis, donnant tout l'essentiel, riche en doctrine, mais sans subtilité ni complications, que nous offrons au lecteur. » Toutefois, dans les notes explicatives, le P. M. s'est attaché à une étude aussi objective que possible du texte, demandant l'interprétation des passages difficiles aux écrits parallèles du saint Docteur, et parfois comparant

[1] S. Thomas d'Aquin. *Somme Théologique :* La Grâce. Traduction française par R. Mulard, O. P. Édition de la *Revue des Jeunes.* — Un vol. de 344 p., 11 f. — Paris, Desclée, rue St-Sulpice (1930).

sa doctrine à celle de ses prédécesseurs ou de ses contemporains.

Qu'on veuille bien lire les notes 47 et 48 relatives à la grâce opérante et coopérante, à la lumière de la remarque faite plus haut sur l'accord de la liberté et de la motion divine, et l'on verra combien la doctrine de S. Thomas apparaît claire et simple. Et si, dans les « renseignements techniques, » on veut bien (n. 7) substituer à l'efficacité de la « grâce » l'expression plus fidèlement thomiste de l'efficacité de la « motion, » clarté et simplicité seront plus manifestes encore.

On lira avec profit le § 2, concernant « la grâce sanctifiante et la vie avec Dieu, » complété par le § 3, distinction de la grâce sanctifiante d'avec le Saint-Esprit, et par le § 4, infusion de la grâce sanctifiante dans l'âme.

Sans tenir compte de tous les ouvrages parus sur le problème théologique de la grâce, la bibliographie est suffisamment complète, s'attachant à nous indiquer les études qui, dans les limites où les divergences d'interprétation demeurent plausibles, restent fidèles à la conception fondamentale du Docteur Angélique.

3. L'étude de la vertu d'espérance n'occupe qu'une place assez restreinte dans le Traité de S. Thomas sur les vertus théologales (II-II, q. 17-22). En réalité, ces six questions ne sont pleinement intelligibles que si l'on possède les autres parties de la *Somme* et très spécialement I-II, q. 40-44, l'espérance et la crainte naturelles, I-II, q. 1-5, la béatitude, I, q. 21 et 25, attributs divins fondements de l'espérance. Par ailleurs, l'espérance est plus difficile à saisir que la foi et même la charité : elle est par nature une tendance qui n'a d'autre réalité que d'être un mouvement vers la recherche d'un bien dont la possession fera disparaître la tendance à le poursuivre. Cette réalité très fuyante qu'est l'espérance se laisse donc difficilement atteindre et analyser et beaucoup moins encore se prête à une expression adéquate.

Aussi, à la traduction exacte et correcte qu'il nous offre aujourd'hui du petit traité de l'Espérance de S. Thomas [1], le P. Le Tilly, O. P., a dû ajouter des notes et surtout des renseignements techniques assez complets, pour donner au lecteur une vue d'ensemble de la doctrine thomiste de l'espérance.

Les renseignements techniques portent sur les objets suivants : 1. L'espérance naturelle. 2. La béatitude, objet de l'espérance. 3. Le motif de l'espérance. 4. La vertu d'espérance. 5. La foi à l'origine de l'espérance. 6. L'amour à l'origine de l'espérance. 7. Espérance et charité. 8. L'espérance dans le Christ et les Bienheureux. 9. La certitude de l'espérance. 10. Le don de crainte. 11. L'espérance et la vie sociale. 12. Les définitions de l'Eglise relatives à l'espérance. Cette nomenclature, si sèche soit-elle, est suffisante pour souligner la richesse doctrinale des aperçus que l'auteur ouvre si opportunément.

4. Le quatrième volume des *Institutiones dogmaticæ* du P. Lercher chevauche à la fois sur les traités des Vertus, des Sacrements et des Fins dernières [1]. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la recension parue dans les *Etudes* du 20 juin 1930, sous la signature du P. de Lanversin :

« Les cours de théologie complets mis à jour se font rares. A part Van Noort, un peu succinct et de prix inabordable, et le « Compendium » du P. Pesch, les étudiants n'ont guère le choix qu'entre des manuels déjà vieillis ou des traités spéciaux volumineux et disparates. Aussi les *Institutiones* du P. Lercher, désormais complètes grâce à l'apparition de ce quatrième volume, seront-elles bienvenues. Sept cent trente pages de texte dense, mais d'une typographie excellente, laissent assez entendre que, si c'est un manuel qu'on nous présente, c'est plus qu'un simple résumé, et qu'on s'y peut instruire très sérieusement sur les sujets traités.

De tendance plutôt suarézienne, le P. Lercher préfère pourtant s'attacher au P. Billot dans l'importante question de la spécification des actes et des *habitus* surnaturels par l'objet formel et suivre les *adductionistes* dans le débat sur l'action transsubstantiatrice par rapport au corps du Christ dans l'Eucharistie. C'est encore du P. Billot qu'il relève dans la controverse si actuelle de l'essence du sacrifice de la messe, dans celle toujours ouverte du mode de causalité des sacrements. Rarement, nous semble-t-il, la théorie de la causalité dispositive fut exposée avec plus d'intelligence et de bonheur. Il nous paraît aussi l'appliquer avec plus de décision et une logique plus rigoureuse, dans le traité de la Pénitence, à l'effet propre et direct de l'absolution. Cet effet propre — la *res et sacramentum* de la Pénitence — est, selon lui, le *droit* à la grâce rémissive des péchés accusés : le pardon de l'Eglise, pourrait-on dire sans doute, constituant le droit au pardon divin. *Quæcumque solveritis... erunt soluta.*

Ces quelques exemples montrent assez l'éclectisme de la doctrine. Ce qui en caractérise le choix, c'est peut-être un peu de défiance des spéculations thomistes, d'où un certain manque d'air, de synthèse, de hauteur de vues. Mais peut-on bien réclamer cela d'un manuel ?

Parmi les questions particulières, signalons au traité de la Foi, à côté d'une certaine insuffisance sur les rapports du jugement de crédibilité et de l'acte de foi, un très heureux exposé de la situation meilleure du catholique par rapport au protestant même croyant, du point de vue de la crédibilité.

Disons aussi qu'une des positions du P. Lercher nous paraît franchement inacceptable : celle qu'il adopte au sujet du salut des infidèles. Après la thèse nettement posée de la nécessité de la foi proprement dite pour le salut, le mode imaginé pour en vérifier l'exigence chez l'infidèle de bonne volonté que n'atteint pas l'Evangile, nous paraît simplement en contradiction avec ce qui vient d'être bien et dûment démontré. Cet infidèle, pense-t-il, ayant connu par les créatures l'existence d'un Dieu provident et rémunérateur, voit aussi que l'ordre des choses réclame vis-à-vis de cette vérité une adhésion d'une fermeté souveraine qu'il reste libre de donner. Cette libre

[1] S. Thomas d'Aquin. *Somme Théologique :* L'Espérance. Traduction française par le R. P. LE TILLY, O. P. Edition de la *Revue des Jeunes*. — Un vol. de 264 p., 11 fr. — Paris, Desclée, rue St-Sulpice (1930).

[1] *Institutiones Theologiæ Dogmaticæ in usum scholarum*, auctore Ludovico LERCHER, S. J. — Vol. IV, continens libros quattuor : De Virtutibus, de Sacramentis in genere, de singulis Sacramentis, de Novissimis. — In-8° de 730 p. — Inspruck, Félicien Rauch (1930).

adhésion, qui lui apparaît comme le bien le plus précieux et la plus fondamentale obligation, constitue un acte de foi virtuel, capable de tenir lieu de la foi formelle.

Bien que l'auteur s'en défende, il paraît difficile de ne pas retrouver là une simple variété de l'opinion de Gutberlet, le *votum fidei*, tenant lieu de foi en cas de nécessité. Impossible en tout cas de reconnaître, en cet acte tout entier basé sur la connaissance naturelle de Dieu, une adhésion *à la parole* de Dieu se révélant par libre et surnaturelle bienveillance.

C'est une tache, dans un ouvrage spécialement destiné aux étudiants et qui présente par ailleurs toutes les qualités d'un excellent guide d'initiation à la théologie. Questions sérieusement traitées pour elles-mêmes, exposé bref et à jour des opinions, arguments clairement exposés et discutés : c'est ce qu'on réclame surtout d'un cours de théologie. On ne sera pas déçu avec le P. Lercher. »

En faisant nôtres ces appréciations, observons cependant qu'il n'est pas exact d'affirmer qu'en dehors de Ch. Pesch et de Van Noort, les étudiants n'ont guère le choix qu'entre des manuels vieillis ou des traités spéciaux, volumineux et disparates. Rien qu'en France, nous possédons trois excellents manuels de théologie dogmatique, d'un prix abordable et tout à fait à jour, ceux de M. Tanquerey, de M. Hervé et du R. P. Hugon. Il convenait, semble-t-il, de le rappeler.

C) Théologie sacramentaire

1. Dans la *Somme* de S. Thomas, le traité du baptême est contenu dans six questions (III, q. 66-71), et la q. 72 suffit pour celui de la confirmation. Néanmoins, à les lire attentivement, on s'aperçoit de la richesse qu'ils renferment. Le R. P. Boulanger, O. P., nous en donne aujourd'hui une traduction facile accompagnée de notes précieuses. Son volume prend une place honorable dans la série des traités extraits de la *Somme Théologique* et publiés dans les éditions de la *Revue des Jeunes*[1].

« Qu'on veuille bien, écrit le traducteur, lire à tête reposée ces quelques articles et l'on ne tardera pas à être payé de son effort. Si le philosophe n'y éprouve pas le plaisir des subtiles dissections, le théologien y goûtera celui, plus désirable sans doute, des lumineuses percées sur les profonds mystères de notre filiation divine et de notre appartenance au Christ. Celui que ne satisfait point la froide spéculation glanera, ici et là, de ces paragraphes qui sont pour la vraie piété et pour la vie puissamment chrétienne le plus substantiel des aliments. Le casuiste trouvera en tel ou tel article non certes les nomenclatures auxquelles il est habitué, mais ces principes qui gouvernent de très haut toutes les circonstances et dont il n'est pas nécessaire de changer à chaque cas ; et le canoniste, s'il veut comparer avec la *Somme* même les nouveautés du Codex, sera heureux de constater la permanente actualité du vieil auteur. L'historien des dogmes, non plus, ne sera pas dépaysé en ces pages qui reflètent ses propres préoccupations et qui, si elles ne lui donnent pas toujours les réponses positives qui lui plaisent, le muniront pourtant de directives assez souples pour qu'il se meuve avec sécurité dans le champ des contingences. » (Avant-Propos, p. 5-6).

Les appendices (renseignements techniques) sont au nombre de quatre : 1. Les effets du baptême. 2. Le baptême des enfants. 3. L'historique de la Confirmation. 4. Les effets de la Confirmation.

A la bibliographie il conviendrait d'ajouter les articles *Baptême* et *Confirmation*, parus dans le *Supplément* du *Dictionnaire de la Bible*.

2. Dans la « Bibliothèque catholique des sciences religieuses[1], » le R. P. d'Alès publie une excellente adaptation française de son traité latin, récemment édité, *De sanctissima Eucharistia* (voir *Ami* 1929, p. 474). Les idées principales sont groupées sous quatre chefs : le sacrifice et le sacrement de l'Eucharistie ; le dogme de la présence réelle ; l'unique sacrifice du Christ ; le Saint-Sacrement.

L'auteur établit très solidement sur des documents authentiques la vérité du sacrifice eucharistique et du sacrement qu'il implique. Solidement démontrée par les récits de l'institution (Matth., xxvi, 26-29 ; Marc, xiv, 22-25 ; Luc, xxii, 15-20 ; I Cor., xi, 23-26), la vérité du sacrifice trouve encore des arguments de surcroît, dont le prix ne doit pas être sous-estimé, dans les attaches du sacrifice eucharistique dans l'A. T. (figuré dans le sacrifice de Melchisédech, quant à son rite ; dans la Pâque juive, quant à son efficacité ; annoncé dans la prophétie de Malachie), et dans le parallélisme qu'établit S. Paul entre le repas eucharistique et les repas rituels des Gentils. L'idée du sacrement, très apparente dans les récits de l'institution, est peut-être plus accusée encore dans les paroles de la promesse (Jo., vi, 1-69).

Le dogme de la présence réelle est uni par un lien étroit à la doctrine du sacrifice eucharistique. La saine exégèse des documents de l'institution implique la présence réelle du corps et du sang, et exclut la présence simplement figurative ou dynamique : l'Eglise catholique l'a toujours entendu ainsi. La tradition, en effet, transmet la foi que l'Eglise a reçue des Apôtres et il n'est pas indifférent d'éprouver la solidité de cette chaîne. Il est facile de faire cette épreuve en citant les témoins de la triple tradition grecque, syriaque et latine. Aucune voix discordante ne s'élève pendant mille ans et si une étude attentive peut signaler dans ce triple domaine de délicates évolutions de concepts, la donnée fondamentale reste immuable. Signalons trois pages remarquables (75-77) sur la pensée de S. Augustin, plus complexe, certes, et exprimée en un langage plus nuancé que celui de beaucoup d'autres Pères. Nous trouvons ici en raccourci la substance de la thèse de M. Lecordier, récemment analysée par l'*Ami* (p. 505).

Affirmé par la tradition moralement unanime

[1] S. Thomas d'Aquin. *Somme théologique :* Le Baptême ; la Confirmation. Traduction, notes et appendices par le R. P. Boulanger, O. P. Editions de la *Revue des Jeunes*. — Un vol. de 384 p., 12 fr. — Paris, Desclée, rue St-Sulpice (1930).

[1] « Bibliothèque catholique des sciences religieuses. » Eucharistie, par Adhémar d'Alès, professeur à l'Institut catholique de Paris. — In-12 de 176 p., 12 f. — Paris, Bloud et Gay (1930).

de l'Eglise pendant des siècles, le dogme de la présence réelle laisse ouverte la question métaphysique du *comment* entendre cette affirmation. La réflexion devait amener des réponses, dont plusieurs furent éliminées comme inadéquates à la donnée révélée. La controverse, engagée autour de Bérenger, amena des éclaircissements qui, au siècle suivant, se cristallisèrent dans l'expression technique de *transsubstantiation*, introduite dans l'enseignement officiel par le IV^{e} concile de Latran (1215). L'auteur expose ce qu'est la *transsubstantiation*, comment on a tenté de l'expliquer, et quelles considérations supplémentaires elle entraîne sur la condition des accidents du pain et du vin après la consécration.

Le chapitre le plus intéressant et le plus personnel est peut-être celui qui étudie « l'unique sacrifice du Christ. » L'auteur y émet, avec autant de modération que de compétence, un avis autorisé sur toutes les questions concernant la Cène et le sacrifice de l'autel dans leurs relations avec le sacrifice du Calvaire. Certes, plus d'une assertion du P. d'Alès reste discutable et sera discutée ; mais en une matière où tant d'opinions divergentes ont libre cours, qui pourrait se flatter d'apporter le dernier mot ? L'analyse métaphysique du sacrifice nous ramène à la distinction si opportune de l'élément matériel et de l'élément formel (voir *Ami*, p. 474), et l'analyse physique donne au lecteur une connaissance nette et suffisante de l'élément essentiel — la double consécration — et des compléments du sacrifice (épiclèse, communion du prêtre, fraction du pain, oblation après la consécration).

Le dernier chapitre étudie quelques aspects secondaires de l'Eucharistie ; sa place entre les sacrements, la communion sacramentelle, la réserve eucharistique, l'ostension du Saint-Sacrement (justification des « saluts » du Saint-Sacrement), le ministre de l'Eucharistie, le sujet de l'Eucharistie, la nécessité de l'Eucharistie. Nous avons apprécié la délicatesse des formules employées pour parler de cette nécessité. Trop souvent, nos manuels, même les meilleurs, excluent l'hypothèse d'une nécessité de moyen. Le P. d'Alès montre bien en quel sens il peut cependant en être question : « L'Eucharistie source de toute grâce, les divers sacrements canaux de la grâce : telle est l'image que le Catéchisme de Trente propose aux pasteurs des âmes, pour résumer la doctrine sacramentelle. Même la grâce initiale du baptême n'est conférée que sous le bénéfice d'un désir implicite de l'Eucharistie ; en sorte que le néophyte mange — ou, s'il s'agit d'un enfant, est censé manger — spirituellement l'Eucharistie. Telle est la doctrine renfermée dans Jean VI, 54, et souvent mise en lumière, de nos jours, par de pieux auteurs. L'ampleur même de cette concession laisse place à des courants divers. Tandis que Suarez et d'autres montrent quelque répugnance à parler de nécessité de moyen pour le salut, au sujet de l'Eucharistie, les « Salmanticenses » ne voient dans cette assertion rien que de conforme au sentiment de l'antiquité chrétienne » (p. 171-172).

On sait que tel était le sentiment de S. Augustin.

3. Le R. P. Manuel Alonso, S. J., a écrit un volume sur *Le Sacrifice eucharistique de la dernière Cène du Seigneur, selon le concile de Trente* [1]. Dans cette question, toute d'actualité, et dont à plusieurs reprises l'*Ami* a entretenu ses lecteurs, le professeur de l'Université de Comillas apporte une contribution toute nouvelle, personnelle et considérable. Les diverses éditions des Actes du concile ont été compulsées et parfois l'auteur a recouru aux archives vaticanes. De belles phototypies nous font même bénéficier de ses recherches.

Sa thèse fondamentale est que la Cène se distingue du Calvaire comme un sacrifice complet se distingue d'un autre sacrifice complet. Contrairement à l'affirmation du P. de la Taille (voir *Ami* 1923, p. 68-69), le P. Alonso soutient que la Cène ne fit pas partie constitutive ou intégrante du sacrifice de la Croix, pas plus que l'oblation de la Croix ne fut une partie essentielle du sacrifice de la Cène. Ces deux sacrifices forment deux touts différents : d'un côté, le sacrifice relatif, de l'autre, le sacrifice absolu. Ainsi, de ce point de vue, la Cène se compare à la Croix comme le sacrifice de la messe au sacrifice de la Rédemption. C'est à peu près la position adoptée par le cardinal Billot, dans la sixième édition du *De Sacramentis*, t. I, Rome, 1924. (Voir *Ami* 1926, p. 470-473).

L'opinion du P. Alonso, en tant qu'opinion, est parfaitement défendable ; elle emportera l'assentiment de nombreux théologiens catholiques. On sera heureux de trouver dans l'étude qui la présente nombre d'attestations d'auteurs secondaires postérieurs au concile de Trente, auteurs moins connus, mais dont le témoignage importe en tant qu'il exprime un courant d'opinion catholique.

Pourquoi faut-il que l'exposé doctrinal soit gâté par des préoccupations polémiques d'autant plus regrettables qu'elles portent complètement à faux ? Déjà, il y a quelques mois, nous assistions, de la part d'un théologien espagnol de la Compagnie de Jésus, à un assaut injustifié contre la thèse du cardinal Billot relative à l'explication de la résurrection des corps (voir *Ami* 1929, p. 811). Aujourd'hui, un autre jésuite espagnol, avec un élan plus fougueux encore, s'acharne contre la thèse de son confrère, le P. de la Taille, sur l'unité du sacrifice de la Cène et du sacrifice de la Croix.

Personne, dans l'enseignement supérieur catholique, n'acceptera qu'un écrivain, de si haute marque soit-il, jette une suspicion d'erreur (et

[1] Manuel ALONSO, S. J., Profesor de la Universitad Pontificia de Comillas. **El Sacrificio eucaristico de la ultima cena del Senor, segun el concilio tridentino.** — In-8° de XXII-544 p., 25 pesetas. — Madrid, Editorial « Razon y Fe, » apartado 8001 (1929).

peut-être pire) sur les doctrines d'un théologien de l'envergure du vénéré Père Maurice de la Taille. On peut différer avec lui d'opinion — et nos lecteurs savent que nous avons très délibérément affirmé des divergences, — mais on doit savoir garder le sentiment d'unité profonde et réelle qui rattache les opinions libres aux exigences de la foi.

Voici l'appréciation sage et pondérée, portée par le R. P. d'Alès, sur le livre du P. Alonso [1] :

« Ce qui exaspère l'orthodoxie du P. Alonso, c'est l'insistance de quelques théologiens sur « l'unique sacrifice du Christ [2]. » Il croit devoir rappeler — *opportune, importune* — que le Christ s'est offert à la Cène avant que de s'offrir sur la Croix ; que le prêtre l'offre chaque jour à l'autel. Cela fait assurément beaucoup d'oblations distinctes et n'est point discuté entre catholiques. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue l'unité permanente du sacrifice eucharistique depuis la Cène, et son identité foncière avec le sacrifice de la Croix, qu'il reproduit sur nos autels, sauf l'appareil sanglant, et dont il nous applique les fruits. Et sans doute, il n'est pas impossible d'excéder en cela. On entend quelquefois parler de l'unité « numérique » du sacrifice du Christ. C'est une expression dont les protestants pourraient fort bien s'accommoder, eux qui s'appuient sur l'épître aux Hébreux pour éliminer le sacrifice de la Loi nouvelle. Sur les lèvres de théologiens catholiques, elle prend un sens tout différent : ces théologiens croient devoir trancher le mot pour souligner l'unité du sacrifice rédempteur, anticipé par l'oblation de la Cène, réédité tous les jours sur nos autels. On peut discuter la justesse de l'expression, et j'avoue ne pas la goûter, car elle prête aux malentendus. Mais enfin, on ne peut pas perdre de vue que le Christ a dit à ses Apôtres : « Faites *ceci* en mémoire de moi, » en suite de quoi les prêtres rééditent le geste eucharistique du Christ, en son propre nom. On ne peut pas non plus perdre de vue que le Concile de Trente a cru devoir affirmer, comme une vérité de foi, l'unité objective du sacrifice du Christ, sous sa double forme, non sanglante, et puis sanglante. Les paroles sont formelles : *In divino hoc sacrificio, quod in Missa peragitur, idem ille Christus continetur et incruente immolatur, qui in ara crucis semel seipsum cruente obtulit...* UNA ENIM EADEMQUE EST HOSTIA, IDEM NUNC OFFERENS *sacerdotum ministerio, qui seipsum tunc in cruce obtulit, sola offerendi ratione diversa.* Si le mode d'oblation seul diffère, l'oblation est substantiellement la même ; aussi peut-on, de points de vue différents, parler d'un sacrifice ou de *divers* sacrifices. On ne peut pas perdre de vue que les Pères appuyaient la vertu du sacrifice eucharistique sur la réalité du sacrifice de la Croix. Pour n'en citer qu'un d'entre eux, parmi les plus anciens, S. Cyprien n'a-t-il pas dit : *Passio est Domini sacrificium quod offerimus ?* Faut-il citer encore la liturgie de l'Eglise ? Dans la secrète du jeudi de la Passion, le prêtre dit : *Sacrificium illud offerimus..., de quo martyrium sumpsit omne principium.* Paroles qui visent immédiatement la Croix. Cela est bon à rappeler, et les théologiens qui s'y appliquent ont le mérite de s'attacher au mystère pour le creuser et en procurer une meilleure intelligence aux fidèles.

Que l'effort ne soit pas toujours heureux, j'en conviens aisément, et ne prétends nullement cautionner le bloc — extrêmement disparate — des théologiens chez qui le P. Alonso a relevé des expressions à ses yeux suspectes. Lui-même croit devoir parler à tout propos des *deux* sacrifices offerts par le Christ, à la Cène et à la Croix ; des innombrables sacrifices offerts par les prêtres sur nos autels, et il n'a pas de peine à glaner dans la tradition des textes qui autorisent un tel langage. C'est là, sûrement, une position de tout repos, parce que l'on énonce une chose qui crève les yeux. Mais à côté de cette chose qui crève les yeux, il y a une vérité profonde, appuyée sur la parole du Christ, sur la définition de Trente et sur la tradition chrétienne : c'est l'unité du Sacrifice rédempteur. Cette vérité profonde mérite bien quelques égards, et ceux qui s'efforcent de nous la rendre accessible ont droit à quelque indulgence. Dirons-nous que cette vérité resplendit davantage après le livre agressif du P. Alonso ? Je crains plutôt qu'elle n'en sorte quelque peu obscurcie. »

Ajoutons que le volume du P. Alonso nous a valu une superbe réponse du P. M. de la Taille dans *Gregorianum* (1930, p. 194-263) [1], où l'éminent professeur de l'Université Grégorienne, non seulement justifie l'orthodoxie de sa position (était-ce bien utile ?), mais encore apporte d'excellentes remarques touchant l'interprétation de la pensée de plusieurs théologiens et écrivains catholiques. Il étudie, après le concile de Trente, Maldonat, J.-B. du Hamel, L. Habert, le cardinal de Bérulle, A. Castelli, Scheeben, le cardinal Manning ; pendant le concile, Eustache du Bellay, évêque de Paris ; avant le concile, Berthold Pürstinger, évêque de Chiemsee, Tilmann Smeling, Jean Eck et même Henri VIII. Le P. de la Taille termine son exposé en se référant au patronage de S. Pierre Canisius qu'il a toujours invoqué en faveur de son opinion, et il conclut :

« Comme le lecteur l'aura compris, les pages qui précèdent ne sont pas dans ma pensée une discussion ou l'amorce d'une discussion. Elle sont une mise au point, dont le dernier mot est une protestation » (p. 263) [2].

4. Les « Estudis Franciscans » (Convent de Fra-Minores, Barcelona-Sarrià) sont revenues dernièrement (fasc. I de 1930) sur la question, plusieurs fois abordée dans l'*Ami*, de l'ordination du diacre par un simple prêtre en vertu d'une délégation du Souverain Pontife. A vrai dire, cette question n'est pas directement traitée : on y revient simplement en raison d'une objection formulée contre la thèse générale proposée par l'auteur. Celui-ci, le P. Michel Bäuerle de Neukirch, O. M., entend démontrer que non seulement le diaconat, mais le sous-diaconat et les ordres mineurs appartiennent au *sacrement* de l'ordre. Il ne fait que reprendre la doctrine exposée par S. Thomas, *Suppl.*, q. 37, a. 2, ad 2um : *Dicendum quod in primitiva Ecclesia, propter paucitatem ministrorum, omnia inferiora ministeria diacono committebantur... Nihilominus erant omnes prædictæ potestates, sed implicite in una*

[1] *Recherches de Sciences religieuses* 1929, p. 556-557.
[2] Nos lecteurs se reporteront, sur ce point, à la consultation publiée en 1927, p. 529.

[1] L'auteur en a fait un tiré à part : *A propos d'un livre sur la Cène*, Universita Gregoriana, 120, via del Seminario, Rome (sans pagination spéciale).
[2] Bien plus modérée est l'attitude du P. J. Puig DE LA BELLACASA, S. J., dans la critique qu'il instaure à propos de l'unité du sacrifice du Christ, dans les *Estudios Eclesiasticos*, juillet 1929 (p. 363-381), touchant les systèmes du P. de la Taille et du P. Billot. Le P. de la Bellacasa incline en faveur de Billot.

diaconi potestate. Sed postea ampliatus est cultus divinus et Ecclesia quod implicite habebat in uno ordine explicite tradidit in diversis. Distinguons donc sacrement et fonctions, et nous comprendrons que les fonctions aient pu être multipliées (avec la multiplication matérielle des rites sacramentels d'ordination) par l'Eglise, sans que pour autant soit enlevé à ce rite le caractère de sacrement.

S'il était prouvé que le pape peut déléguer un simple prêtre pour conférer le diaconat, la thèse de S. Thomas, nous dit-on, recevrait une intéressante confirmation, car si le simple prêtre peut être délégué pour conférer le diaconat aussi bien que le sous-diaconat et les ordres mineurs, il ne suit plus nécessairement que les ordres inférieurs au diaconat soient de simples sacramentaux, le diaconat seul étant sacrement. L'argument tiré de la collation des ordres inférieurs par un simple prêtre, pour prouver l'institution ecclésiastique de ces ordres, tomberait par le fait même. Et, s'appuyant sur le témoignage du P. Pie de Langogne (c'est, au fond, son seul argument), le P. M. Bäuerle affirme l'authenticité de la bulle d'Innocent VIII aux abbés cisterciens et l'inclusion, dans cette bulle, du pouvoir conféré aux dits abbés relativement au diaconat.

Dato — non concesso — que la bulle soit authentique et contienne une concession de ce genre, il ne semble pas encore qu'on en puisse tirer un solide argument en faveur de l'opinion de S. Thomas. Qu'un simple prêtre puisse, par délégation, être ministre extraordinaire du diaconat comme du sous-diaconat, cela ne fera pas encore que le Christ ait institué le sous-diaconat comme il a institué le diaconat par les Apôtres inspirés par l'Esprit divin. C'est là une question de fait qui doit être dirimée avant tout à la lumière des documents historiques et qu'un raisonnement théologique à priori ne saurait résoudre complètement [1].

5. Le traité du sacrement de Mariage se trouve dans le *Supplément de la Somme* et est emprunté, à quelques variantes près, au texte du Commentaire sur le Maître des Sentences. Vraisemblablement l'auteur de la compilation est le fidèle compagnon de S. Thomas, Raynald de Piperno.

Ce traité se divise en trois parties, dont la troisième seulement comporte des subdivisions : le mariage comme institution naturelle (q. 41) ; le mariage comme sacrement (q. 42); le mariage dans ses éléments essentiels (q. 43-68).

En nous offrant aujourd'hui la traduction du traité du Mariage de S. Thomas, le R. P. Misserey, O. P., nous avertit qu'il répartira ce traité en trois des petits volumes de l'édition de la « Revue des Jeunes. » Le premier volume seul est paru [2] : il contient l'étude du mariage comme institution naturelle (q. 41) et comme sacrement (q. 42), et, en plus, les premières questions du mariage considéré dans ses éléments essentiels : les fiançailles, la définition du mariage, le consentement sous ses différents points de vue, les biens du mariage (q. 43-49).

La législation du mariage a varié selon les âges et les personnes. Certaines affirmations de S. Thomas sont en rapport avec la législation de son époque. Mais au fur et à mesure de l'exposé du Docteur Angélique, le P. Misserey indique les changements qu'il y a lieu d'apporter à des lois aujourd'hui modifiées. Changements de détails, d'ailleurs, car la doctrine essentielle demeure la même : ce sont, en effet, les mêmes principes soit de droit naturel, soit d'ordre théologique, qui dictent les conditions dans lesquelles doit se conclure toute union coujugale.

Nécessairement, les « renseignements techniques » sont ici plus nombreux. L'auteur les a répartis en huit chapitres : 1. Le mariage est une institution. 2. Le sacrement de mariage : *a)* en quoi consiste le sacrement ; *b)* conséquences de la doctrine catholique. 3. Le consentement au mariage : *a)* qualités du consentement ; *b)* forme substantielle du consentement. 4. Le mariage, état de vie. 5. Les biens du mariage. 6. Législation actuelle des fiançailles. 7. L'Eglise et la législation du mariage. 8. La doctrine de l'Eglise sur le mariage.

D) Fins dernières

Un nouveau volume du P. Goupil est venu enrichir la bibliothèque de son « cours supérieur de religion [1]. » Il s'agit du Traité des *Fins dernières* auquel l'auteur a joint le traité du Péché.

Les « Fins dernières » sont ici celles de l'homme et celles du monde : on y étudie donc les questions relatives à la mort, au jugement particulier, au ciel, au purgatoire, à l'enfer ; puis, celles concernant les signes précurseurs de la fin du monde, la résurrection, le jugement dernier, le millénarisme.

Le traité du Péché est divisé, lui aussi, en deux parties : péché personnel, mortel, actuel et habituel; péché véniel, actuel et habituel. Le tout, succinctement, quoique suffisamment exposé. Il ne s'agit d'ailleurs, on le sait, que d' « offrir aux chrétiens cultivés un exposé sûr de la doctrine catholique, et le leur présenter solidement appuyé sur les documents de la foi et les preuves de la raison, dans un langage aussi simple et clair que possible. »

La méthode employée est ici encore, ici surtout, plus didactique que littéraire, plus préoccupée de lumière que d'ornements, de sécurité que d'originalité. L'auteur s'est appliqué constamment à refléter l'enseignement théologique le plus clas-

[1] Signalons, dans la même revue (1929, fasc. III et IV), une étude du P. Thomas Villanova de Zeil : *La Doctrine de S. Bonaventure sur la Contrition* (en latin).

[2] S. Thomas d'Aquin. *Somme Théologique :* **Le Mariage**, t. I, traduction française par L. Misserey, O. P. Editions de la « Revue des Jeunes. » — Un vol. de 263 p., 11 f. — Paris, Desclée, rue St-Sulpice (1930).

[1] P. Auguste-Alexis Goupil, S. J. **Les Fins dernières de l'homme et du monde ; Le Péché.** — In-8º de II-160 p., 14 f. — Paris, A. Giraudon, 56, rue N.-D. des Champs (1930).

sique, à suivre toujours d'aussi près que possible la doctrine de S. Thomas.

Sur les questions d'exégèse relatives aux *Fins dernières,* il emprunte son information aux théologiens bibliques les plus réputés, les PP. Prat et de Grandmaison, S. J., Lagrange et Allo., O. P.

Dans le *Traité du Péché,* son ambition s'est bornée à mettre en français et adapter aux lecteurs la docte étude *De natura et ratione peccati personalis,* où le cardinal Billot a commenté si magistralement les questions 71-89 de la *Prima-Secundæ.* Ces pages demanderont sans doute une lecture répétée; mais le lecteur attentif et studieux sera payé de sa peine, car il apprendra comment cette doctrine du péché touche aux questions les plus importantes de la morale et de la direction de la vie.

E) Ouvrage de portée générale : *Summarium theologiæ dogmaticæ*

Est-il possible de résumer toute la théologie dogmatique au point d'en réduire l'exposé à un volume de 550 pages ? Le Dr Gspann, professeur de théologie à l'abbaye de St-Florian, a réalisé ce tour de force [1]. Pour y parvenir, il a dû éliminer de son petit volume toute matière étrangère au dogme proprement dit : tout ce qui se rapporte au droit canonique, à la théologie ascétique et morale, et même à la théologie fondamentale, a été impitoyablement écarté. On pourra regretter cette décision à l'égard du *Traité de l'Eglise* qui est, au premier chef, un traité dogmatique.

L'auteur a voulu procurer aux étudiants un « Memento, » où ils trouveront l'essentiel de la doctrine catholique sous une forme succincte et précise. A la condition de n'être point pour les étudiants l'occasion de négliger leurs manuels plus complets, ce « Memento » sera d'une réelle utilité : il sera, pour le dogme, ce que le *Summarium* d'Arregui est pour la morale. Il reste évident qu'une étude sérieuse de la théologie catholique suppose d'autres instruments de travail qu'un simple résumé. Mais ces instruments de travail une fois utilisés, le « Summarium » rendra incontestablement de nombreux services à ceux qui, obligés de se déplacer sans emporter d'auteurs considérables ou mis dans l'impossibilité de consulter leur bibliothèque, voudront néanmoins avoir constamment sous les yeux un guide sûr et exact.

Le « Summarium » du Dr Gspann sera ce guide. Nous eussions cependant aimé qu'il se présentât avec un souci plus marqué des nuances et des précisions.

Souci plus marqué des nuances tout d'abord. — Certains problèmes de la théologie catholique ne sauraient être abordés, même en raccourci, qu'en tenant compte des différents aspects qu'ils revêtent, soit au point de vue historique, soit au point de vue dogmatique. Nous pourrions relever un certain nombre de sujets où l'auteur, sans doute à force de vouloir trop résumer, a dû se résigner à négliger des aspects qu'il était pourtant difficile de ne point considérer. Citons l'exposé déficient des questions relatives à la prédestination *ante merita* et à la réprobation négative ; — l'exposé de la doctrine des Pères grecs sur la procession du Saint-Esprit : on leur prête trop facilement la conception latine du *Filioque ;* — l'explication de la cosmogonie mosaïque, où les systèmes sont catégorisés d'une manière trop absolue; — le problème historique du péché d'Adam au paradis, dont les données ne sont vraiment pas aussi simples que le laisse entendre Gspann ; — la théologie des anges gardiens trop uniformément présentée ; — l'assimilation inacceptable de l'hypnotisme au spiritisme ; — l'exposé assez confus des relations du concours divin et de la grâce ; — l'insuffisance de la doctrine touchant la reviviscence des mérites ; — les thèses qui concernent la matière et la forme des sacrements et les modifications qu'il est possible d'y apporter ; ici, comme à propos du sacrement de l'Ordre, Gspann s'en tient presque exclusivement à l'opinion du cardinal Van Rossum, ce qui lui fait omettre de signaler d'autres explications peut-être plus conformes à l'histoire ; — la causalité des sacrements, tout entière concentrée autour du système de la causalité morale ; — le problème de l'institution des sacrements, résolu uniquement en fonction d'une seule opinion, celle de Van Rossum ; — l'explication théologique de la transsubstantiation, où est à peine esquissée, et présentée comme une opinion de Billot, la seule explication acceptable, celle qui proclame le simple changement de toute la substance préexistante du pain en la substance du corps de Jésus-Christ ; — le sacrifice eucharistique, ses rapports avec la Cène et la Croix : aucune allusion aux controverses pourtant si importantes soulevées récemment ; — le problème de la pénitence primitive et surtout des péchés irrémissibles ; etc.

Souci plus marqué des précisions, ensuite. Relevons de ce chef quelques exemples. — « *Secundum Thomistas, cognoscit Deus futura libera in præmotione physica* » (p. 41). Non, les thomistes admettent que cette connaissance existe dans l'essence divine, modifiée (selon notre manière de concevoir) par les *décrets prédéterminants* de la volonté : ce n'est pas la même chose. — La volonté salvifique universelle est, nous dit-on (p. 55) une vérité *fidei proxima* « quoad omnes *homines.* » Non, cette vérité est *proxima fidei* quoad omnes *adultos.* — Le monogénisme (p. 139) nous est présenté comme une doctrine *proxima fidei.* Nous croirions plutôt qu'il faille y voir un dogme de la foi. — La thèse XXIV (p. 132) est ainsi énoncée : *Corpus protoparentum immediate a Deo creatum est.* Il serait plus exact d'écrire : *conditum est.* — Les anathé-

[1] Summarium theologiæ dogmaticæ, P. Gspann auctore. — In-16 de 572 p., 30 f. (franco, 32 f.). — Paris, Lethielleux (1930).

matismes de S. Cyrille sont invoqués à deux reprises (p. 201-245) comme des documents conciliaires ; on sait que c'est inexact. — A propos du *formale* dans le péché originel, on prête à S. Thomas cette assertion : *Peccatum originale... formaliter vero est defectus* GRATIÆ *originalis*. Le texte de la *Somme* (I-II, q. 82, a. 3) est différent ; on lit : JUSTITIÆ *originalis*. — On omet (p. 198) de nous dire que l'hérésie directement visée par la proposition de foi concernant l'âme rationnelle du Christ est l'apollinarisme. — La science infuse de l'âme du Christ ne saurait être proposée (p. 214) comme une vérité « *communis* » sans addition ; il faut dire, plus communément enseignée, ce qui n'implique cependant aucune condamnation de l'opinion contraire. — Peut-on dire, *simpliciter et sine addito*, que la grâce actuelle est nécessaire à tout acte salutaire ? Et qu'il est de foi (p. 283) que *même les justes* ont besoin de la grâce actuelle pour faire tous leurs actes méritoires ? Il eût fallu spécifier que ce « tous » les actes n'impliquait pas « chaque » acte ; car on sait qu'une opinion très plausible admet que le juste peut poser quelque acte surnaturel sans le secours de la grâce actuelle. — Nous pourrions relever plusieurs autres assertions où une précision plus grande eût été désirable. Il suffit d'avoir signalé ces quelques points, non pour diminuer le très grand mérite de l'œuvre du Dr Gspann, mais pour justifier simplement le vœu sincère que nous formons, pour la prochaine édition, de voir disparaître ces légères imperfections.

III. — Post-Scriptum sur S. Augustin

Trois volumes reçus trop tard pour en insérer le compte-rendu dans notre récente Chronique de théologie sur S. Augustin (*Ami* du 7 août).

I. — La biographie que M. Paul Castel a publiée à l'occasion du XVe centenaire du grand évêque est une excellente vulgarisation de l'histoire de S. Augustin [1]. L'auteur suit pas à pas, de sa naissance à sa mort, celui que Dieu avait prédestiné pour être l'une des plus pures gloires de son Eglise. Il nous dit l'enfance et la jeunesse tourmentée d'Augustin, sa carrière de rhéteur, sa conversion, les ascensions de son âme vers la vie parfaite au cours d'un fructueux ministère sacerdotal et épiscopal, ses luttes contre le manichéisme, le donatisme, le pélagianisme et l'arianisme, enfin son attitude en face des païens et des barbares. Mais il nous fait pénétrer aussi la psychologie de cette âme supérieure, nous laissant entrevoir de quelle foi et de quelle charité s'alimentait sa vie intérieure. Ajoutons que, sans entrer dans des discussions techniques ici inutiles, M. C. a su rattacher à leurs dates exactes les multiples ouvrages composés par Augustin au cours de sa longue carrière. Son petit volume servira admirablement à faire mieux connaître et par un plus grand nombre de fidèles la noble figure de S. Augustin.

[1] Paul CASTEL. **Saint Augustin.** — In-16 de 176 p., illustré de 9 gravures et d'une carte, 1 f. 75. — Paris, Bonne Presse.

II. — C'est surtout l'ouvrage de M. le chanoine Despiney [1] que nous regrettons de n'avoir pu recenser dans notre Chronique augustinienne. Il s'agit en effet d'un livre qui, tout en s'attachant à la psychologie de S. Augustin, exprime la doctrine et la méthode apologétique qui s'y réfère.

Une première partie étudie la conversion d'Augustin et en précise les phases. C'est la lecture de l'*Hortensius* qui oriente Augustin vers la recherche de la sagesse qu'il identifie avec la vraie religion. Après de vaines tentatives dans le sens du manichéisme, il sent en lui l'inclination à croire et interroge directement la Sainte Ecriture qu'il s'efforce d'entendre dans le sens catholique. Il y découvre bientôt, derrière le consentement universel des chrétiens, l'autorité divine ; il comprend la nécessité de l'humilité et, la grâce de Dieu le touchant soudainement, il se convertit entièrement. Réduite en leçon apologétique, la conversion d'Augustin se ramènerait aux idées suivantes : 1° Connaissance préalable de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme et des sanctions de l'autre vie (éducation première d'Augustin) ; 2° Nécessité de l'inquiétude religieuse pour décider l'âme à la recherche de la vérité (lecture de l'*Hortensius*) ; 3° Commencer l'enquête par l'étude de la religion qui a la plus grande autorité humaine, c'est-à-dire la multitude ou la catholicité, l'unanimité, l'ancienneté (après l'*Hortensius*, Augustin se tourne d'abord vers la religion chrétienne) ; 4° Se prononcer pour la religion munie d'une autorité doctrinale, imposant la foi et une règle de vie morale avant toute démonstration (c'est ce que fait Augustin après sa désillusion du Manichéisme et les échecs de la raison) ; 5° Mais exiger de cette religion, non plus seulement des preuves humaines de sa véracité, mais des preuves divines (Augustin accepte sans hésitation l'enseignement de l'Ecriture quand il a reconnu l'action de Dieu dans la conversion du monde par le christianisme) ; 6° Cette religion, catholique dans le temps et dans l'espace, unanime dans sa croyance qui impose infailliblement une règle de foi et de vie à tous ceux qui viennent à elle et porte le sceau de la divinité, c'est l'Eglise catholique (donc, y entrer sans retard et se soumettre avec une humble confiance à sa direction : conversion d'Augustin) ; 7° Protégé par la foi catholique, la raison humaine pourra s'efforcer d'approfondir la vérité religieuse et de connaître à fond cette « unique et véritable sagesse, » en attendant de la contempler et d'en jouir dans l'éternel bonheur de l'autre vie (c'est toute la vie d'Augustin après son retour à Dieu).

La méthode apologétique objective de S. Augustin s'inspire de cette expérience personnelle : on y

[1] Chanoine DESPINEY. **Le chemin de la Foi d'après S. Augustin.** — In-12 de x-528 p., 17 fr. — Vézelay (Yonne), Magasin du *Pèlerin de Vézelay*.

retrouve le plan de sa conversion, avec les arguments qu'on vient de résumer et dans l'ordre même où on les a rangés.

Elle débute par le sentiment de l'inquiétude religieuse : les préambules moraux qui la caractérisent (besoin du vrai bonheur, recherche de la vérité ou de la sagesse procurant la béatitude), sont sans doute une inspiration venue de l'*Hortensius*, mais aussi un fruit de l'expérience personnelle d'Augustin qui ne cessa jamais de craindre les châtiments divins. Le besoin d'*autorité* pour la *connaissance* de la vérité, besoin ressenti par Augustin après les désillusions manichéennes est la base de sa méthode d'autorité, où la foi semble avoir le primat sur la science, la volonté sur l'intelligence (voir *Ami* 1930, p. 490 et s.). Ses projets de renoncement au monde — avant la lecture des livres néo-platoniciens — sont le fondement de sa doctrine de la purification préalable à la connaissance. Cette doctrine fut confirmée par les livres néo-platoniciens et par l'Ecriture et il l'adapta à sa méthode apologétique. Il pouvait alors introduire dans cette méthode, sans leur apporter la moindre modification, la notion du Christ Médiateur, Docteur de l'humilité, purificateur des âmes et fondateur de la méthode d'autorité et la notion d'une Eglise, interprète de l'Ecriture. Toutefois, le fait merveilleux de l'Eglise catholique — qui a converti le monde à sa foi et élevé une élite à la sainteté, tout en améliorant le reste de l'humanité, — reste par lui-même le grand argument apologétique de S. Augustin, et la prophétie n'en est que le complément.

La méthode apologétique de S. Augustin est donc entièrement fondée sur la nécessité d'une autorité religieuse, et c'est *l'autorité de l'Eglise catholique*, qui seule répond à cette nécessité d'une façon complète, en sorte que *traiter de l'autorité de l'Eglise dans l'apologétique de S. Augustin, c'est traiter toute sa méthode*.

Telle est cette méthode augustinienne, dont M. Despiney montre la facilité d'application, les avantages et l'actualité. On achève avec gratitude la lecture de son volume. Il est solide : aucune assertion qui ne soit justifiée par une citation ou une référence ; il est bienfaisant : car les préoccupations d'Augustin répondent admirablement à celles que suggère la société contemporaine.

Les appendices comprennent : 1° une description du pays de S. Augustin (Thagaste, Madaure, Carthage, Hippone, Tébessa); 2° l'analyse des traités apologétiques de S. Augustin *(De moribus Ecclesiæ ; De vera religione ; De utilitate credendi ; Contra Epistolam Manichæi ; De fide rerum quæ non videntur ; De consensu Evangelistarum ; De catechizandis rudibus ;* Epist., CXVIII, CXX, CXXXVII et CXXXVIII ; *De civitate Dei*, l. X, XIX, XXII) ; 3° les notes (rejetées à la fin du volume).

III. — Le P. Fr. Saint-Martin, des Augustins de l'Assomption, a consacré sa thèse doctorale à *La pensée de S. Augustin sur la prédestination gratuite et infaillible des élus à la gloire, d'après ses derniers écrits* (426/7-430) [1]. Ouvrage extrêmement intéressant et que, pour notre part, nous estimons conforme à la véritable pensée de S. Augustin, libérée ici des interprétations plus ou moins tendancieuses qu'y ont apportées certains molinistes. Tout le monde connaît la célèbre définition augustinienne de la prédestination : *hæc est prædestinatio sanctorum nihil aliud: præscientia scilicet et præparatio beneficiorum Dei, quibus certissime liberantur quicumque liberantur (De dono perseverantiæ*, l. XIV, c. 35). S. Augustin définit ici la prédestination globale, comme nous dirions aujourd'hui. Dans cette définition, nous retrouvons l'idée de choix, en tant que point précis du mystère de la prédestination dans l'indétermination intentionnelle du pronom « *quicumque*, » qui fait songer au « *quos præscivit* » de S. Paul. L'ordre d'intention est impliqué dans le caractère d'antériorité que revêtent la prescience et la « *præparatio beneficiorum.* » On remarquera que S. Augustin ne mentionne pas l'élection comme appartenant à cet ordre, mais la prescience dont il parle est une prescience *élective*. L'ordre d'exécution est notifié par le résultat même ou le terme de la prédestination : « *Quibus certissime liberantur* » ; il s'agit d'une libération de fait.

Le principe augustinien de la permission divine du mal ainsi que la « *materia circa quam* » de la prédestination sont suggérés par cette libération, cet affranchissement qui évoquent la « *massa damnationis.* » Dans la réalisation de la prédestination, l'action de la grâce, en effet, va à rendre à elle-même la liberté humaine, victime par le péché originel de sa propre abdication. L'action divine de la grâce, dans son efficacité non nécessitante, est indiquée dans le mot « *liberantur* » ; et l'infaillibilité de cette action, dans l'expression « *certissime.* » De cette infaillibilité, « il faut chercher la raison dans l'infaillibilité de la prescience, *ayant elle-même pour objet l'action de Dieu..., et nullement l'action de l'homme, ni ses mérites futurs.* » Ainsi l'absolue gratuité de la prédestination envahit la définition augustinienne.

Telle est la conclusion — bien conforme à la vraie pensée de S. Thomas, — à laquelle aboutit le P. Saint-Martin. On aurait désiré peut-être que son enquête fût menée avec plus de souci de la méthode historique qui doit se dégager des moules tout formés qu'on trouve dans la théologie scolastique, mais qui sont encore inexistants à l'époque de S. Augustin. Il en résulte que la thèse du P. Saint-Martin est une bonne démonstration de la vérité thomiste à l'aide de textes de S. Augustin, plutôt qu'une étude objective de ces textes. Le résultat néanmoins est excellent, et il faut nous en féliciter et féliciter l'auteur.

[1] In-8 de 166 p. ; Paris, 1930, Bonne Presse.